

---



---

## DISSERTATION

*SUR la situation la plus ordinaire de l'enfant dans la matrice pendant la grossesse.*

PAR M. HOIN.

**P**RESQUE tous ceux qui ont écrit sur les accouchemens, ont parlé de la situation de l'enfant dans la matrice pendant le temps de la grossesse ; & il semble que depuis *Hippocrate* jusqu'à nos jours, ils aient pris à tâche de se copier les uns les autres. Cependant le même *Hippocrate*, qui leur a servi de guide, devoit leur inspirer des doutes qui auroient pu les conduire à la connoissance de la vérité. Dans son livre de *naturâ pueri* (1), il dit expressément : *Non datur probè ac certè cognoscere etiam si puerum in utero videas, utrùm caput sursum habeat, an deorsum.* *Zuinger* (2), en commentant ce livre, paroît n'avoir plus de doutes sur cet objet, en disant, d'après

---

(1) Interprète *Jano Cornaro*, in-8°. Lugd. 1564, fol. 42. Ce livre, suivant *Galien*, doit être attribué à *Polibe*; selon d'autres, *Hippocrate* l'a composé, mais dans sa jeunesse.

(2) In-fol. Basil. 1579, pag. 200.

*Varro (1) : Confixos pueros esse à capite infimixos, sursum pedibus elatis, instar arboris sicut caput stirpi sive candidi, artus ramis assimilentur.*

*Aristote, Galien, si long-temps les oracles de toutes les Facultés, avoient dit, d'après le livre de Oâimestri partu, du Prince de la Médecine, que l'enfant, dans le sein de sa mere, étoit dans une situation accroupie, la tête en haut, & panchée en devant, le dos tourné & courbé du côté de celui de la femme; les fesses en bas, appuyées sur l'orifice interne de la matrice; les cuisses fléchies, les genoux rapprochés de la poitrine, les talons près des fesses, les coudes sur les genoux, les mains fermées contre les joues ou les yeux; que plus ou moins près du terme de l'aecouchement, l'enfant courbant la tête de plus en plus en avant, venoit enfin, par un mouvement prompt, la plonger sur l'orifice utérin. On a donné le nom de culbute à ce changement de position. Leur sentiment devoit être adopté universellement, & il le fut. Ce n'est pas qu'il n'ait trouvé quelques contradicteurs, tels que Varro, Columbus, Onimos, Lamotte, Smellie, &c. mais le torrent l'a emporté, & c'est encore l'opinion la plus accréditée. Voyons cependant si la raison, l'expérience & la physique s'accordent avec eux, & si leur opinion est admissible.*

*L'examen de ce point de doctrine, qui, au*

---

(1) *Varro, ad Gell. lib. 16°. cap. 16°.*

premier coup d'œil, ne paroît pas être d'une grande utilité à la pratique des accouchemens, est réellement plus important qu'on ne pourroit le croire, comme on le verra dans le cours de cet essai. Pour y procéder, il est nécessaire de rappeler ici la figure, la situation de la matrice, & sans s'attacher à la manière dont s'opere la génération, d'en suivre pas à pas les produits, leur accroissement depuis leur entrée dans la matrice jusqu'à leur sortie: je serai alors mieux à même de démontrer de quel côté est l'erreur.

La matrice, dans son état de vacuité, est très-petite, d'une figure piriforme, dont la base est en haut, le sommet en bas. Elle est aplatie antérieurement & postérieurement; celle-ci est néanmoins plus convexe. Sa substance est un entrelacement en tous sens de vaisseaux de tous genres, de fibres musculaires très-fortes, unies les unes aux autres par un tissu cellulaire très-dense, très-serré, très-solide. On la divise en fond, qui est la partie supérieure; en corps, qui est la moyenne; en col, qui est l'inférieure. La cavité de ce viscere n'occupe que son fond & son corps; elle est aplatie & représente un triangle presque équilatéral; dont les côtés sont formés par une ligne légèrement elliptique, mais plus marquée dans celle qui parcourt le fond d'une trompe à l'autre.

Ce viscere est situé dans la cavité du petit bassin, entre la vessie & l'intestin rectum. Il est retenu en place par ses ligamens & par le

tissu cellulaire qui occupe le bas-fond du bassin. Il est très-mobile, & son fond se porte presque toujours un peu à droite (1), parce que l'intestin rectum, qui vient gagner l'anus par le côté gauche, l'y oblige, principalement lorsqu'il est gonflé par des vents ou des matières stercorales, quoique la vessie, comme le remarque le célèbre de *Haller*, puisse faire en devant, ce que l'intestin fait en arrière.

Les premiers jours de la conception, on n'apperçoit qu'une vessicule encore flottante dans la cavité de l'utérus. A mesure qu'elle s'y gonfle, elle s'attache de toute part à ses parois, mais bien plus intimement par les points qui doivent former le placenta. Au septième jour environ, on peut voir à l'œil nu, une masse d'une espèce de gelée transparente, qu'on divise aisément en deux parties : une beaucoup plus grosse, moins longue, qui est la tête ; l'autre, d'une forme plus allongée, très-déliée, qui est le tronc. On apperçoit à la partie presqu'inférieure de ce même tronc, quelques filets qui vont se rendre à un des points du sac où tout est renfermé ; ce sont eux qui doivent former le cordon ombilical. La figure du fœtus humain ne sauroit mieux être comparée qu'à celle d'un têtard.

Vers le quinzième jour, quelquefois plus

---

(1) V. *Elementa Physiol. Haller*, tom. VII, part. II, lib. XVIII, pag. 49.

tard, on apperçoit aux deux côtés du tronc, & au bas de la partie inférieure; de petites protubérances, qui sont les premières ébauches des bras & des jambes. Le fœtus d'un mois, ou cinq semaines, a près d'un pouce de long; les traits du visage se développent, ainsi que les pieds & les mains; le ventre s'éleve & s'arrondit. De six à sept semaines, le fœtus a souvent près de deux pouces de longueur; mais la tête est excessive, relativement aux autres parties. Au second mois le fœtus passe deux pouces de long; le développement est de mieux en mieux marqué. Les vaisseaux composant le cordon ombilical, qui jusques-là avoient été droits & appliqués les uns près des autres, commencent à se contourner; parce que ce cordon s'est allongé, quoiqu'il soit très-court près de ce qu'il doit être.

A trois mois le fœtus a près de trois pouces, il pese environ trois onces. Quatre mois & demi après la conception, sa longueur va de cinq à sept pouces, plus ou moins; on distingue parfaitement toutes ses parties. A six mois il peut avoir neuf à dix pouces. Il est long d'un pied à peu près à sept; le volume de la tête ne garde encore aucune proportion avec le corps, qui est très-fluet. Ce n'est que depuis ce terme jusqu'à celui de l'accouchement, que l'enfant allant de seize à vingt pouces, & de six à neuf livres de pesanteur, augmente son développement plus proportionnellement, quoiqu'alors même la tête soit toujours plus volumineuse que le tronc.

On vient de voir que le fœtus humain prenoit un accroissement d'autant plus grand & plus prompt, qu'il approchoit du terme des neuf mois. Le placenta, les membranes & les eaux dans lesquelles l'enfant nage, suivent une marche toute opposée. Dans les commencemens le placenta occupe presque la moitié du sac ovoïde : peu à peu il vient à n'en occuper que le tiers, puis le quart, & à la fin à peine en fait-il la cinq ou sixième partie. Il en est de même des eaux contenues dans les membranes ; elles sont d'abord dans une très-grande quantité, relativement au volume du fœtus, puisqu'elles vont à plusieurs onces, quand il n'en pèse qu'une au plus, & qu'elles vont rarement à trois ou quatre livres, quand le poids de l'enfant est de sept à huit, & quelquefois bien davantage. D'où l'on peut conclure avec le célèbre Baron de *Haller* (1), que le fœtus dans les commencemens est excessivement petit en comparaison de l'œuf dans lequel il est contenu, & qu'au terme de neuf mois, il le remplit presque entièrement, tandis que les eaux sont en petite quantité.

La figure que décrit le fœtus pendant son séjour dans ses enveloppes & dans l'utérus, peut dans les premiers temps être droite, c'est-à-dire, tant qu'il a la forme d'un ver ou d'un têtard ; mais dès que les parties commencent

---

(1) *Elementa Physiol.* tom. VIII, lib. XXIX, sect. IV, pag. 372.

à se dessiner, il doit se recourber. En effet, c'est l'état dans lequel l'a trouvé, dans les œufs, M. de *Haller*, & ainsi que l'ont décrit tous les Auteurs qui ont parlé de la situation de l'enfant, notamment *Mauriceau* (1). Enfin, il est forcé de se replier sur lui-même long-temps auparavant qu'il y soit nécessité, pour pouvoir être contenu dans la matrice & se conformer à la figure presqu'orbiculaire de sa cavité.

La structure & la configuration des parties de l'homme le forcent à être debout ou assis, à porter la tête haute lorsqu'il est éveillé, & à se placer horizontalement pour prendre du repos, ne pouvant sans incommodité avoir la tête plus basse que les autres parties. Il n'est pas étonnant que les premiers qui ont parlé de la situation de l'enfant dans le sein de sa mere, lui aient assigné la même position, comme devant être la plus naturelle & la plus avantageuse à son développement; car ils ne savoient pas que l'enfant eût une vie qui lui fût propre, ce que l'observation & l'anatomie ont fait connoître depuis. Cela n'a pas empêché les modernes de lui conserver la même situation, soit par respect pour leurs Maîtres qui la leur avoient enseignée ainsi, soit par le préjugé qu'ils avoient trouvé établi, tant les hommes en général reviennent difficile-

---

(1) *Traité des maladies des femmes grosses, &c. in-8°*; Édit. de Paris, 1721, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 233.

ment sur les choses dont ils sont une fois prévenus, malgré la force des raisons qu'on leur oppose, & les expériences les plus convaincantes qui en démontrent la fausseté.

Le célèbre *Astruc*, entr'autres (1), a avancé les paradoxes les plus étranges pour soutenir une opinion qu'il avoit trouvé consignée dans presque tous les Auteurs qui ont écrit sur l'art des accouchemens. Il ne craint pas de dire que *la partie supérieure est dans l'embryon la partie la plus légère de son corps, soit à cause des cavités de la poitrine, des narines, de la bouche & des oreilles, soit à cause que la tête, qui est fort grosse, est peu remplie par la substance du cerveau. . . . En voilà assez*, continue-t-il, pour que le reste du corps tombant en bas, comme plus pesant, la tête occupe la place la plus élevée. Est-il doctrine plus erronée, plus contraire à l'expérience & à la vérité, que celle qui enseigne que le fœtus a la tête plus légère que le reste du corps, vu que dans les premiers temps de la conception, c'est la partie la plus apparente; que c'est celle dont le développement est le plus prompt & le plus considérable; que jusqu'au terme de l'accouchement la tête est toujours la partie la plus volumineuse & la plus pesante? Comment, si son assertion étoit vraie, rendroit-on raison de la figure pelotonnée que prend le fœtus long-temps avant

---

(1) L'Art des Accouchemens, Paris, in-12. 1776, liv. 1<sup>er</sup>. chap. 3, pag. 31,

d'y,



d'y être forcé ? Pourquoi a-t-il la tête si penchée en devant , puisque le menton est appuyé , suivant *Astruc* & les autres , si elle est si légère ?

M. *Levet* , mon illustre Maître , cet homme , qui , quoi qu'en disent ses détracteurs , a non-seulement reculé les bornes de l'art des accouchemens , mais encore sera regardé dans tous les temps comme un des plus grands Accoucheurs qu'il y ait eu ; M. *Levet* , dis-je , qui s'est élevé contre tant de préjugés , étoit fait plus que personne , pour démontrer la fausseté de celui qui existoit au sujet de la situation de l'enfant : cependant , comme les autres , il a suivi le torrent en adoptant le sentiment de *Mauriceau*. Mais s'il a soutenu une erreur , il ne l'a pas au moins étayée d'absurdités.

Dans ses leçons particulières , il enseignoit que l'enfant a la tête en haut jusqu'au sept ou huitième mois qu'il fait la culbute. Il disoit , ce sont ses propres expressions que je rapporte , que *de cent enfans qui viennent à terme , à peine en voit-on un qui ne présente pas la tête ; au lieu que du même nombre qui viennent avant terme , à peine en trouve-t-on dix qui soient dans cette position* (1). Sa grande & longue pratique auroit pu lui faire connoître son erreur , si la promptitude ordinaire aux fausses-couches ,

---

(1) En commentant le §. 426 , pag. 76 de son *Compendium* sur le mécanisme de l'accouchement.

fur-tout habitant une Ville immense , où souvent l'éloignement empêche qu'on arrive à temps pour être témoin de la maniere dont se termine l'accouchement , avoit pu le mettre à même de juger absolument d'après l'expérience. Ce qui l'a déterminé d'autant plus volontiers à admettre la culbute de l'enfant dans le septieme ou huitieme mois , ce sont les douleurs souvent très-vives qu'éprouvent à ce terme quelques femmes , & qu'il a attribué, avec *Mauriceau*, à la percussion plus ou moins vive que fait dans ce mouvement précipité, selon lui , la tête de l'enfant sur le col de la matrice ; douleurs qui se font ressentir quelquefois jusqu'au moment de l'accouchement, & dont j'assignerai plus bas la véritable cause.

*Burton* (1) veut que l'enfant ait la tête en haut pendant tout le cours de la grossesse, & attribue sa chute sur l'orifice utérin , aux premières contractions de ce viscere. *M. Lemoine*, son Traducteur & son Commentateur , disciple du célèbre *M. Ant. Petit*, & vraisemblablement son organe en cet endroit , comme en bien d'autres , combat , de la maniere la plus victorieuse, l'opinion de *Burton*, qui avoit adopté lui-même celle de *Ould* son compatriote , en disant qu'au toucher d'une femme grosse de sept , huit ou neuf mois , on sent presque toujours la tête de l'enfant à travers la paroi de

---

(1) *Système complet de l'Art des Accouchemens*, &c. in-8°. Paris, 1771, tom. 1, pag. 141.

la matrice qui se trouve dans le fond du vagin. D'où il conclut que le fœtus a effectivement la tête en haut dans les premiers temps de la grossesse, qu'elle descend peu à peu, à mesure qu'elle acquiert plus de pesanteur, & qu'enfin elle est portée vers l'orifice par son propre poids, lorsqu'elle est devenue fort grosse. Il admet, comme l'on voit, la culbute, mais avec des modifications & non pas dans ce sens, que la tête de l'enfant, située dans le fond de la matrice jusqu'au septième ou huitième mois, est alors portée subitement & sans aucune préparation vers l'orifice de cet organe.

Parmi tous les Accoucheurs qui ont parlé de la situation de l'enfant dans la matrice, j'ai choisi ceux qui, soutenant la même opinion, l'étaoient de raisons différentes, & en même temps qui par leur juste réputation pouvoient entraîner plus aisément. Le premier, appuyé sur ce qu'avoient écrit les Accoucheurs, s'est épuisé en faux raisonnemens pour soutenir leur opinion devenue la sienne : les autres, imbus d'un préjugé consacré par le temps & la multitude ; l'ont soutenue, & ils le pouvoient, s'il est jamais permis de soutenir une opinion erronée, puisqu'ils se trouvoient être du sentiment d'*Harvée, de Mauriceau, de Dionis, de Deventer, Boërhaave, Heister, Haller, du Plin François, &c.* Ce n'est pas moins une erreur que *la Motte*, ce Chirurgien si naïf, si vrai, avoit attaquée avec vivacité ; pas aussi hardiment cependant qu'il auroit pu le faire, puisqu'il ne donne point de situation déter-

minée au fœtus dans les premiers temps de la gestation (1), quoique, selon lui, il ait ordinairement la tête en bas.

*Smellie* (2) est un des premiers qui ait dit positivement que le fœtus, dès les premiers temps de la conception, avoit la tête en bas & appuyée sur l'orifice interne de la matrice; qu'il conservoit cette situation jusqu'au moment de l'accouchement; que c'étoit l'attitude la plus ordinaire, la plus naturelle & la plus convenable à l'enfant. J'ajouterai à cela que tout tend à démontrer que, hors les cas où l'ordre de la nature est interverti par des causes dont souvent on ne peut rendre raison, on trouvera toujours l'enfant dans cette situation.

En effet, qu'on se rappelle ici ce qui a été dit plus haut au sujet du développement gradué & consécutif du fœtus, ainsi que de toutes ses appartenances; qu'on examine la figure de l'embryon dans les premiers temps de la conception; qu'on jette les yeux sur les planches qu'ont fait graver *Mauriceau*, *Burton*, pour faire voir à différens termes le volume de l'enfant, & l'on sera à même de prononcer, si le plus grand nombre des Accoucheurs est bien fondé à assurer que la tête de l'en-

---

(1) *Traité des Accouchemens*, in-4°. la Haye, pag. 33 & 99.

(2) *Traité des Accouchemens*, in-8°. Paris, 1754, tom. 1, pag. 180.

fant touche au fond de l'utérus jusqu'au sept, huit ou neuvième mois qu'il la précipite sur l'orifice de la matrice.

Une des parties qui se développe le plus promptement dans l'embryon, est le cordon ombilical, puisque *Bianchi* l'a vu au septième jour de conception; quoique vraisemblablement il existe dès les premiers momens, n'y ayant point d'autre communication de la mère à l'enfant. Il est attaché, comme je l'ai dit, à la partie presque inférieure du tronc, qui est alors si mince, si fluët, qu'il paroît avec son cordon servir d'une longue queue à la tête. Il est très-court & ne s'allonge que peu à peu; ce n'est que dans le second mois qu'il est assez long pour que les vaisseaux, qui le composent, se contournent en spirale. Les membranes sont très-amples & les eaux de l'amnios très-abondantes, relativement au volume de l'embryon & de son cordon. Il se trouve donc flottant & suspendu, la tête étant toujours la partie la plus pesante, plus encore dans ce moment que dans tout autre, vu que le tronc n'est presque un filet, sera nécessitée à se porter vers le bas, & à s'y appuyer dès que le cordon sera assez long pour le lui permettre; car l'embryon est certainement plus pesant que le fluide dans lequel il est plongé, & dont l'abondance dans les premiers temps doit être regardée comme une des principales causes déterminantes de la bonne situation de l'enfant.

C'est alors que le fœtus se pelotonne & se courbe, quoiqu'il n'y soit pas encore forcé

par l'exiguité du sac & la petite quantité des eaux, par une raison bien simple. Le corps ne trouve pas un appui assez solide sur le col dont la tête est posée sur la partie inférieure de la matrice, il se courbe en devant; la configuration de l'épine, quoique très-peu formée, l'empêchant suffisamment de le faire en arriere. Les cuisses se fléchissent & rapprochent mollement les genoux de la poitrine, contre laquelle le menton est appuyé. Les talons se portent vers les fesses, les bras sur les parties latérales du corps, & le fœtus se trouve être dans la même attitude que les anciens, & d'après eux les modernes, lui ont supposée, à l'exception qu'elle est ici en sens contraire.

L'enfant fuit les loix de la gravitation, puisqu'il est la partie la plus pesante de son corps qui occupe le centre du bas de la matrice, & comme le vertex est cette partie de la tête en raison des lobes postérieurs du cerveau; c'est aussi le vertex qui se présente ordinairement à l'ouverture de la matrice, à quelque terme que ce soit de la grossesse que la femme accouche. Si l'enfant ne conservoit pas toujours cette situation qu'il est obligé de garder dans les premiers temps, par rapport à la brièveté de son cordon, quelle seroit la force qui pourroit le déterminer à se placer la tête en haut, quand son cordon seroit assez long pour le lui permettre, & ensuite de la reporter en bas au sept, huit ou neuvième mois? sera-ce par défaut de pesanteur? L'embryon, & sur-tout sa tête, toujours proportionnellement plus

grosse, est spécifiquement plus pesant que le fluide duquel il est environné. Sera-ce pour se mettre plus à son aise ? Il y est autant à deux, trois, quatre, cinq ou six mois, qu'à sept, huit ou neuf. Aucune raison donc ne peut le faire changer de position. On peut même ajouter que ce changement de situation est de toute impossibilité, & doit paroître tel, si l'on fait attention à la petite quantité d'eau qui se trouve dans l'amnios, relativement au volume de l'enfant, dans les derniers temps de la gestation.

On vient de voir que dans les cas où l'ordre de la nature n'étoit pas interverti; l'enfant avoit & devoit avoir la tête en bas, qu'il en présentoit le sommet à l'orifice utérin, comme en étant la partie la plus pesante. Il reste encore à démontrer maintenant que le corps, ainsi que la tête, sont ordinairement situés de côté, ce à quoi ils sont déterminés par la figure de ce viscere, & que c'est de cette situation de l'enfant que dépend l'accouchement le plus naturel.

Il a été dit plus haut que la cavité de la matrice étoit de figure triangulaire, qu'elle étoit aplatie de derriere en devant : ainsi donc elle doit communiquer cette forme aplatie à la vessicule qui est le produit de la conception ; forme qu'elle conserve jusqu'à ce que par son volume elle ait obligé la matrice à sortir du petit bassin où elle est contenue pendant les premiers mois de la conception. Alors ce viscere qui n'est plus com-

primé en arriere par la faille du sacrum dans sa jonction avec la dernière vertebre lombaire & par le rectum, en devant par la vessie urinaire & les pubis, se développe plus aisément en tout sens, mais toujours inégalement. La colonne vertébrale d'une part, les muscles, les tégumens du bas-ventre, sur-tout si c'est un premier enfant, ainsi que la masse intestinale d'autre part, empêchent que la matrice ne forme un ballon parfaitement sphérique. D'où il résulte que le fœtus qui se pelotonne dès les premiers mois, doit présenter son plus grand diametre qui s'étend du sommet de la tête aux fesses, au plus grand diametre de la cavité de la matrice qui se trouve être dans ses parties latérales. Dans cette situation qui, est ordinairement celle de l'enfant pendant la gestation, il est placé aussi avantageusement qu'il peut l'être pour son accroissement; ses mouvemens sont moins gênés, & il a une place suffisante dans le vuide qui lui reste à l'autre partie latérale de la matrice, pour loger & étendre mollement ses membres.

Il est facile de s'assurer de cette vérité, déjà annoncée en partie par *Smellie* (1), en

---

(1) *Traité des Accouchemens, &c.* tom. 1, pag. 181.

Je dis en partie, parce que cet illustre Accoucheur, qui a parfaitement connu la situation latérale de l'enfant dans la matrice, n'en a pas donné la raison. Je dois ajouter que le célèbre *Guillaume Hunter* a publié en Angleterre, en 1777, des planches d'autant plus précieuses, qu'elles sont gravées d'après nature, où il dé-



examinant la tête des fœtus avortifs, qu'on trouvera toujours plus aplatie d'une tempe à l'autre qu'elle ne devoit l'être, si elle n'avoit pas été comprimée par les parois antérieure & postérieure de l'utérus; & bien mieux encore en portant la main dans la matrice, soit pour y aller chercher les pieds de l'enfant dans un accouchement contre-nature, soit pour décoller le placenta quand on y est forcé par la nécessité; on verra alors de combien est plus grand le diamètre latéral de l'utérus que l'antéro-postérieur. L'ouverture des femmes mortes étant grosses, démontre que l'enfant est situé de côté dans la matrice, du moins c'est ainsi que l'ont trouvé MM. Hunter, Camper, Monro, Garrow (1), M. Tarnier mon Confrere à Dijon, moi-même, & que l'ont dû trouver tous ceux qui ont ouvert des femmes mortes étant grosses.

M. Levret (2), qui a bien reconnu dans

---

montre cette situation latérale de l'enfant; mais encore où il fait voir de profil une matrice extraite du sein d'une femme grosse de neuf mois, & qui contient encore l'enfant, qui prouve la vérité de ce que j'avance, au sujet de la figure aplatie de la matrice pendant tout le temps de la grossesse: chose qui n'avoit pas encore été dite, que la pratique seule m'a enseignée, ne connoissant ce bel ouvrage que depuis très-peu de temps, & mon mémoire étant composé depuis 1778.

(1) Observation sur les Accouchemens, par Smellie, tom. 2, Recueil 13, pag. 254.

(2) Suite des Accouchemens laborieux, Paris, 1770, in-8°. pag. 13.

quelques cas la situation latérale de l'enfant dans la matrice, la regarde comme contrenature, & l'attribue à l'attache latérale du placenta; il conseille (1) même de la corriger dès qu'on s'en apperçoit. Ce qui l'a induit en erreur, c'est que, persuadé que la tête se présentoit ordinairement au détroit supérieur, la face par derriere, ou au plus un peu obliquement, & trouvant la face latérale, il a cru que le retard de l'accouchement dépendoit de cette situation, tandis qu'il est produit alors par l'arrêt des épaules trop fortement comprimées par les parois antérieure & postérieure de la matrice, trop tôt débarrassée des eaux de l'amnios. Il est d'autant plus étonnant que cet illustre Accoucheur soit tombé dans cette erreur, que non-seulement il établit lui-même pour précepte (2), de placer la face latéralement, lorsqu'on veut lui faire franchir le détroit supérieur du petit bassin, dans les occasions où l'on est obligé d'amener l'enfant par les pieds, mais encore qu'il re-regarde (3) cette même situation latérale des épaules, comme cause de la difficulté & de l'impossibilité de l'accouchement par les seules forces de la nature, lorsque la tête est entièrement plongée dans le sacrum.

---

(1) Suite des Accouchemens laborieux, Paris, 1770, in-8°, pag. 186.

(2) *Id.* pag. 151-152.

(3) *Id.* pag. 7 & suivantes.

L'enfant, dans cette situation latérale de son corps & de sa tête, ne se borne pas à y être ainsi, conformément à la figure aplatie de la matrice, figure qu'elle conserve toujours, mais plus ou moins pendant tout le cours de la grossesse; mais encore pour présenter sa tête au moment de l'accouchement, dans la même situation latérale, qui est celle qu'elle doit avoir pour franchir aisément le détroit supérieur du petit bassin. Elle offre, dans ce sens, son grand diamètre, qui est de derrière en devant au grand diamètre du bassin, qui est d'un ileum à l'autre; & le petit à la partie la plus étroite de ce même détroit, qui est du pubis à la saillie de l'os sacrum. La tête, il est vrai, se contourne lorsqu'elle a passé le détroit; mais les épaules restent toujours latéralement, s'engagent, dans cette situation, en s'inclinant plus ou moins sur le tronc de l'enfant; car si elles ne s'inclinent pas assez, ou pas du tout, ou que trop volumineuses, elles ne suivent pas la tête lorsqu'elle a franchi la vulve, l'Accoucheur, qui veut les aller chercher, ne les trouve jamais sur les côtés, mais toujours, une contre les pubis, l'autre contre le sacrum, plus ou moins obliquement: ce dont on est pleinement assuré avant d'y porter les doigts, par la position que prend la face de l'enfant, après sa sortie des parties extérieures de la femme.

Si l'on fait attention maintenant à la situation de la matrice dans le petit bassin, à l'inclinaison naturelle de son fond vers la partie

droite de ce petit bassin, il sera très-aisé d'en conclure que l'embryon, dès qu'il aura acquis un peu de volume, portera sa partie la plus pesante, qui après la tête est le dos, du côté où l'on trouvera une pente; qu'alors c'est à gauche que se rencontreront les pieds, & qu'ainsi ce sera presque toujours de ce côté qu'on devra les aller chercher, lorsqu'on y sera forcé par la nature de l'accouchement. Par ce moyen on évitera de porter une main inutile, & toujours douloureuse, dans la cavité de l'utérus. L'inspection attentive du ventre de la femme, avant son accouchement, prouve cette vérité. Sur cent, à peine y en a-t-il une dont le fond de la matrice soit incliné ailleurs que sur la droite.

Après avoir démontré que la situation la plus ordinaire de l'enfant dans la matrice, depuis le moment de la conception jusqu'à celui de l'accouchement, étoit toujours le même, qu'elle se trouvoit être en sens inverse de celle que presque tous les Accoucheurs lui avoient assignée, il faut répondre aux différentes objections qu'on pourroit faire, & qu'on a faites à cette opinion, & faire voir que plusieurs phénomènes attribués à la prétendue *culbute*, dépendent de toute autre cause.

*La nature réfléchie dans ses opérations*, dit M. Tellinge, D. M. Professeur d'accouchemens à Rheul-Mazarin, grand partisan de l'erreur que je cherche à détruire (1), a fait le fond de la

(1) V. Journal de Médecine, tom. XLVII, Février 1777, pag. 129.

*matrice beaucoup plus étendu qu'aucune de ses parties. Que peut-on en conclure raisonnablement ? Que le fond de la matrice est destiné à contenir les parties du fœtus les plus volumineuses. Rien de plus vrai en faveur de ce que j'ai avancé plus haut. Qui pourroit nier en effet, que le volume de la tête ne soit plus petit relativement que celui du corps de l'enfant plié mollement en double, qui, pour son développement, a besoin de vuide pour se mouvoir librement, ainsi que les parties inférieures ? Parties que tout homme, même le plus idiot, comme le dit la Motte (1), avec sa naïveté ordinaire, peut reconnoître, étant couché avec sa femme, quand elle est grosse, en mettant la main sur son ventre.*

*Ce n'est que vers les derniers temps de la grossesse, dit encore M. Tellinge, que le museau de l'enfant formé par l'extrémité du col de la matrice dans le vagin, s'efface entièrement, &c. . . Ce n'est donc que vers ce temps que la tête du fœtus peut se loger dans la partie inférieure de la matrice, sans être trop comprimée, & sans y causer une irritation dangereuse. La première partie de cette proposition est de la plus exacte vérité; mais la conséquence est-elle aussi juste ? C'est ce qui mérite d'être examiné.*

Quand le fond & le corps de la matrice ont fourni tout ce qu'ils pouvoient à l'extension de ce viscère, c'est alors que le col commence à prêter de proche en proche; mais

---

(1) Traité des Accouch. liv. 1, chap. 21, pag. 94.

s'il agrandit la capacité de l'utérus, il ne le fait que proportionnellement au développement de l'enfant ; en sorte que l'extrémité de la matrice n'est pas plus étroite, relativement au volume du fœtus, quand il n'y a que le fond & le corps qui ont prêté, que lorsque le col est développé : d'où l'on peut conclure que la cavité de la matrice n'est pas plus grande, relativement au volume actuel de l'enfant, que le col soit effacé, ou qu'il ne le soit pas ; que même, au contraire, il est plus gêné sur la fin de la grossesse, parce que, comme je l'ai déjà fait voir, son accroissement est beaucoup plus considérable à ce terme, que celui des eaux & du placenta, ce qui se prouve très-bien par la diminution des mouvemens de l'enfant, qui deviennent bien moins fréquens & moins forts.

Si l'on touche une femme dans son septième mois de grossesse, & quelquefois même plutôt, on sent, à travers les parois de la matrice, la tête de l'enfant qui occupe le fond du vagin, quoique le col soit encore très-allongé ; & si on ne la sent pas plutôt, c'est que trop peu volumineuse, trop peu solide, & la quantité d'eau étant beaucoup plus considérable, elle ne peut faire saillie au fond du vagin, comme à un terme plus avancé, que l'utérus d'ailleurs est plus émincé.

Je suis bien loin d'attribuer, comme le fait M. *Tellinge*, la chute du ventre des femmes, dans les derniers jours de leur grossesse, à la position différente de l'enfant, puisque ce

changement, dans le volume du ventre, se remarque, soit que l'enfant présente la tête, soit qu'il présente toute autre partie. La véritable cause s'en trouvera dans le rapprochement spontané des fibres motrices de la matrice, qui, ayant prêté tout ce qu'elles pouvoient prêter, cherchent à passer de l'état d'état passif où elles ont été pendant tout le temps de la grossesse, à l'état actif qui prépare, détermine & acheve l'accouchement. Changement qui ne peut s'exécuter que le ventre ne s'affaisse sur lui-même, que tous les viscères abdominaux ne soient plus à l'aise, & que la femme ne se trouve plus légère, comparativement à ce qu'elle étoit auparavant. Si réellement, en portant la main sur le ventre de la femme, quelque temps avant son accouchement, on croit sentir la tête de l'enfant, elle occupera la même place au moment du travail; mais ce sont, le plus souvent, les fesses que l'on prend alors pour la tête, qui peuvent en imposer à cet instant, comme elles le font souvent au toucher: à celui de l'accouchement dans le principe de la dilatation de l'orifice utérin.

Il en est de même des douleurs que plusieurs femmes ressentent depuis le septième mois jusqu'au terme de l'accouchement, qui quelquefois sont si vives, que ces femmes se croient en travail. Elles sont attribuées, par *Mauriceau* & *M. Levret*, à la pression que fait la tête sur le col de la matrice, au mo-

ment de la culbute. Si cette prétendue culbute étoit véritablement la cause de ces douleurs, devroient-elles exister, comme elles le font, chez les femmes dont les enfans présentent les fesses, les pieds, ou toute autre partie? Pourquoi ne les pas attribuer à leur véritable cause, qui est l'extension de ce même col, doué d'une plus grande sensibilité que le corps & le fond de la matrice? Sensibilité encore augmentée par la présence de la partie de l'enfant qui y appuie, & qui est d'autant plus vive, que la femme a fait un plus grand nombre d'enfans.

Les circonvolutions du cordon ombilical autour du col & des autres parties de l'enfant, ont été regardées, par les partisans de la culbute, comme l'effet de ce mouvement; mais *la Moitte* dit très-bien (1) : *Ils doivent convenir aussi qu'il est obligé de faire plusieurs fois la culbute pour faire passer le cordon du col entre les jambes, ou des jambes au col; comme il l'a trouvé plusieurs fois, ainsi que tous les Accoucheurs. Il est si aisé de concevoir comment l'enfant peut, dans les différens mouvemens qu'il se donne autour d'un cordon, quelquefois très-long & flottant souvent dans beaucoup d'eau, le porter machinalement autour de son col, ou d'autres parties de son corps, qu'il peut paroître étonnant que de*

---

(1) *Traité des Accouchemens*, liv. 1, chap. 23, pag. 100.

grands



grands hommes aient eu recours à un mouvement forcé de l'enfant, pour rendre raison d'une chose si simple.

M. *Tellinge* apporte en preuve de l'opinion qu'il soutient, l'ouverture de trois femmes mortes, grosses de cinq ou six mois, dans lesquelles on a trouvé la tête du fœtus dans la partie supérieure de la matrice. Je me garderai bien de nier ces faits; mais j'ose assurer que si ces femmes eussent vécu & porté leurs enfans à terme, ils auroient tous présenté les pieds ou les fesses; & pour preuve, voyons ce que des observateurs dignes de foi ont remarqué en pareil cas.

*La Motte*, observation 53<sup>e</sup>., ouvre une personne morte, grosse de six mois; la tête & les pieds occupoient la partie inférieure de la matrice. Observation 54<sup>e</sup>., une femme grosse de cinq à six mois, présente, à l'ouverture du corps, l'enfant situé en travers. Dans la 55<sup>e</sup>. observation, une femme grosse, au même terme, est ouverte; il trouve l'enfant la tête en bas, comme dans l'accouchement naturel.

*Smellie*. (1) rapporte que M. *Hunter*, à l'ouverture de deux femmes mortes enceintes, a trouvé les enfans la tête en bas, & située latéralement. Il dit que le Docteur *Camper* a ouvert une femme, dans laquelle la tête

---

(1) *Traité des Accouchemens*, tom. 2, pag. 254, Recueil 13.

de l'enfant étoit située de la même manière. Le Docteur *Monro* pere, a trouvé dans la matrice d'une femme, qu'on disoit grosse de six mois, le fœtus alongé, les jambes & les fesses regardant le fond, la tête en bas, appuyée sur le bord du bassin.

A une opération césarienne, faite en ma présence en 1776, à une jeune personne qui périssoit d'une fièvre putride, grosse de six mois environ, l'enfant avoit la tête en bas, une oreille au pubis, l'autre au sacrum; le tronc occupoit la partie latérale droite de l'utérus, & les fesses regardoient le fond. Même situation de l'enfant s'est présentée à *M. Tarniere*, Maître en Chirurgie à Dijon, en ouvrant une femme morte au même terme de grossesse. Ces faits opposés à ceux que rapporte *M. Tellinge*, doivent au moins jeter du doute sur la conséquence qu'il en tire; mais es qui achevera de prouver que lui & ses sectateurs soutiennent une opinion erronée, c'est l'examen de ce qui arrive à presque toutes les fausses-couches.

Si l'on ouvre les *Observateurs* qui ont écrit sur les accouchemens, on verra que je n'avance rien ici sans preuve. *Mauriceau* lui-même, si favorable à la culbute de l'enfant, rapporte plusieurs observations d'accouchemens avant terme, où il a été obligé de retourner l'enfant pour l'amener par les pieds. (Voyez les observations 35, 59, 165, 202, 216, 221, 252, 651, 672.) *la Motte* en rapporte de même plusieurs. (Voyez les obser-

vations 130, 131, 140, 141, 142, 151, 351). La 220<sup>e</sup>. entr'autres, est bien intéressante & bien décisive en faveur de l'opinion que je soutiens. Il fut appelé par une femme, dans le septieme mois de sa grossesse, réduite à l'extrémité par un accident des plus fâcheux qu'elle éprouvoit depuis plusieurs mois, qui étoit la pression de la tête de l'enfant enfermé dans la matrice, sur le col de la vessie, ce qui empêchoit l'urine de couler. *La Motte* l'ayant soulevée, il en sortit une quantité énorme; & toutes les fois qu'elle étoit obligée d'uriner, elle avoit soin de soulever sa matrice, comme il le lui avoit montré. Cette femme avoit certainement le détroit supérieur du petit bassin fort large, ce qui y avoit facilité ce plongement de la tête recouverte de l'utérus. Il ajoute de plus, dans la réflexion qui suit cette observation, qu'il a vu plusieurs femmes grosses sujettes à cet accident, qu'il a soulagées en leur faisant un peu repousser leur enfant avec leur doigt, lorsqu'il descendoit trop bas, & comprimoit le col de la vessie, &c.

*Smellie* (1) dit expressément : *Lorsqu'une femme avorte dans le quatrieme, cinquieme, sixieme & septieme mois de sa grossesse, c'est ordinairement la tête qui se présente & qui sort la premiere.* Dans un autre endroit il dit encore (2) : *J'ai été appelé pendant une longue suite d'années*

(1) *Traité des Accouchemens*, tom. 1, pag. 183.

(2) *Id.* tom. 2, Recueil 13, art. 1<sup>er</sup>. pag. 253.

*pour des femmes qui ont fait des fausses - couches dans le courant du quatrième & du cinquième mois, & j'ai observé que c'étoit toujours la tête qui se présentoit la première. C'est ce que j'ai pareillement toujours trouvé tel dans le nombre d'accouchemens avant terme, où j'ai été appelé assez à temps pour suivre la marche de la nature. Je me contenterai de rapporter ici deux de ces faits. En Janvier 1776, appelé à la Maison-de-force, subsistante alors à Dijon, je trouvai dans l'infirmerie des vénériennes, une fille d'environ seize ans qui passoit par les remèdes. Elle avoit eu des douleurs très-violentes pendant toute la nuit, accompagnées d'une très-grande perte. Elle rendit, dans la matinée, une masse charnue, qui n'étoit autre chose qu'un placenta. Les femmes qui étoient autour d'elle, ignorant sa grossesse qu'elle avoit cachée, essayèrent, avant de m'envoyer chercher, de tirer ce qui tenoit après le cordon; mais il se rompit. A l'inspection du placenta, je ne doutai pas qu'elle ne fût grosse de cinq à six mois, ce qu'elle eut bien de la peine à m'avouer. Au toucher je sentis la tête de l'enfant engagée dans le détroit supérieur du petit bassin. Les douleurs étant entièrement cessées, & la perte continuant toujours, je l'accouchai sur le champ avec les forceps, ne pouvant me servir de la main seule; la tête trop avancée pour aller chercher les pieds, & ne l'étant pas assez pour pouvoir la saisir aisément.*

*Au mois de Janvier 1778, je vis une femme.*

dans son cinquième mois de grossesse, qui, à la suite de peines de corps forcées, ressentit des douleurs que je reconnus être pour délivrer, en trouvant la matrice ouverte de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sols, les eaux écoulées, & la tête de l'enfant se présentant. Comme il n'y avoit point de perte, ni d'autres accidens, j'abandonnai à la nature le soin de cet accouchement. Effectivement, après quelques douleurs, la matrice se débarrassa de l'enfant & de toutes ses dépendances. A la fin d'Août de la même année, cette femme accoucha encore à près de six mois, de deux enfans, dont le premier présenta la tête, & le second les pieds; ce qui arrive fréquemment dans les accouchemens de jumeaux, quoique j'en aie rencontré beaucoup où chaque enfant s'est présenté par la tête.

Sur cent accouchemens contre nature, il y en a au moins quatre-vingt-dix où l'enfant présente la main, le bras ou l'épaule à l'orifice utérin, ce qui n'arriveroit pas si l'enfant n'avoit pas sa tête à la partie inférieure de la matrice. Alors si l'Accoucheur est appelé avant la rupture des membranes, ou immédiatement après, s'il trouve la main & la tête, il parvient à rendre naturel un accouchement si fâcheux, en réduisant la main avant que le bras ne soit engagé; profitant, pour exécuter cette manœuvre, de l'intervalle de deux douleurs pour la repousser; s'arrêtant, mais soutenant la main lors de la

K iij

contraction, & la maintenant réduite, jusqu'à ce que la tête soit descendue assez bas pour l'empêcher de passer. J'ai trouvé trois fois ce cas, & ce moyen m'a parfaitement réussi les trois fois, ainsi qu'à d'autres Accoucheurs. Si au contraire il trouve le bras engagé, ou le moignon de l'épaule, il n'a pas d'autre moyen à prendre que d'aller chercher les pieds, qu'il trouvera, comme je l'ai dit plus haut, le plus souvent du côté gauche de la mere, & il s'apercevra alors que ce que j'ai avancé sur la forme aplatie de la matrice, même dans les derniers temps de la grossesse, est de la plus exacte vérité.

La fréquence de cette dernière situation de l'enfant, dépend certainement, comme le remarque *Smellie* (1), de la position où se trouve la femme au moment où les membranes se déchirent, quand elle a le ventre ce qu'on appelle en *besace*; car si elle est debout ou assise, la tête de l'enfant qui occupe toujours le centre de gravité, ne le trouvant alors que sur le devant du pubis, le bras ou l'épaule doivent se présenter à l'orifice; tandis que si elle est couchée, la tête, par son propre poids, se portant plus en arrière, se présente nécessairement la première. Ma pratique m'a montré qu'en général l'enfant ne se

---

(1) Observ. sur les Accouchemens, tom. III, Recueil 34, obs. 6, pag. 210.

présentoit, dans cette position, que chez les femmes qui ont déjà eu plusieurs couches.

Je suis persuadé de plus que les Accoucheurs attentifs ont presque toujours trouvé la tête très-voisine des pieds, quand ce sont ces dernières parties que l'on reconnoît à l'orifice. Pour lors le corps est plié en double, le dos regardant le fond de la matrice. Suivant toute apparence, ces parties ne se présentent la plupart du temps, qu'en raison de l'obliquité de l'utérus.

J'ai démontré, par le raisonnement & par l'observation, que l'enfant a ordinairement la tête en bas, depuis les premiers temps de la conception jusqu'à celui de l'accouchement; que sa situation est latérale dans la matrice, en raison de la structure de ce viscere, & que ce n'est que lorsque l'ordre de la nature est interverti, qu'il est situé différemment; d'où je me crois en droit de conclure que le mouvement de *culbute* attribué à l'enfant, est un être de raison qui répugne également à la nature, à l'esprit & à la saine physique.

